

Circonscription de Coulommiers

Livret d'accueil 2023/2024



Le mot de l'inspectrice

Je souhaite la bienvenue à tous les enseignants qui viennent de rejoindre la circonscription de Coulommiers, circonscription pleine de richesses culturelles et patrimoniales à découvrir : une grande chance pour les élèves et les équipes enseignantes.

Ce livret vous guidera également vers les ressources et les contacts appropriés nécessaires à l'élaboration de vos projets pédagogiques. Les informations dans ce livret vous seront, je l'espère très utiles.

L'équipe de circonscription se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année scolaire au service de la réussite de tous les élèves et reste à votre disposition pour vous accompagner.

Sandrine Boué

Inspectrice de l'Education Nationale

Sommaire

- Présentation de la circonscription
- Organigramme
- Missions
- Ressources
- Nos partenaires

La circonscription de Coulommiers

Inspection de l'Education Nationale de Coulommiers

1 rue Salomon de Brosse

77120 Coulommiers

[Sandrine BOUE](#), *Inspectrice de l'Education Nationale*

[Sylvie Chipaux](#), *Secrétaire*

Vous pouvez nous joindre par :

téléphone: 01.64.03.05.63

mail: ce.0771131l@ac-creteil.fr

horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h00 -12h00 et 13h15 – 17h15

Le mercredi: 8h00 - 12h00

L'EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

Sandrine Boué *Inspectrice de l'Education Nationale*
sandrine.boue@ac-creteil.fr

Sylvie Chipaux *Secrétariat*
ce.0771131L@ac-creteil.fr

Cécile Morini-Dornier, *Conseillère pédagogique généraliste*
Cecile.dornier@ac-creteil.fr

Sandrine Vapaille, *Conseillère pédagogique EPS*
sandrine.vapaille@ac-creteil.fr

Stéphane Messant, *Conseiller pédagogique*
stephane.messant@ac-creteil.fr

Stéphanie Gaudé *Enseignant Ressource Difficultés Comportementales (ERDC)*
téléphone professionnel: 06.34.64.20.53
stephanie.gaude@ac-creteil.fr

En attente: *Enseignant Ressource Usages Numériques (ERUN)*

Conseillers Pédagogiques Départementaux:

Céline Gandrille *Education musicale* celine.gandrille@ac-creteil.fr

Johanna VAN DER AUWERA, *Arts Visuels* Johanna.Douru1@ac-creteil.fr

En attente , *Langues vivantes*

Christophe Ansart , *Sciences et EDD* christophe.ansart@ac-creteil.fr

Marc Guyot, *Mathématiques* marc.guyot1@ac-creteil.fr

PÔLE RESSOURCE (ERSEH, RASED, MEDECINE SCOLAIRE...)

Les ERSEH (Enseignant Référent pour la Scolarisation des Elèves Handicapés) :

Nathalie Comte 06.30.95.77.62 erseh.coulommiers@ac-creteil.fr

Coulommiers, St Cyr sur Morin, Orly sur Morin, Boitron, La Trétoire, Sablonnières, Hondevilliers, Verdelot, Villeneuve sur Bellot, Bellot, St Barthélémy, Montolivet, Montdauphin, Meilleray, La Chapelle Moutils, Lescherolles

Nicolas Collignon 06.13.71.08.96 erseh.lafertegaucher@ac-creteil.fr

St Siméon, St Rémy de la Vanne, Jouy sur Morin, La Ferté Gaucher, St Martin des Champs, Chartronges, Choisy en brie, Marolles, Amillis, Dagny, Chevru ,

Cindy Badey 06.01.59.42.29 erseh.crecyest@ac-creteil.fr

Mouroux, St augustin, Mauperthuis, St Germain sous Doue, Doue, Boissy le Chatel, St Denis les Rebais, Rebais, Beauthel-Saints, Chailly en Brie, Chauffry,

Les psychologues scolaires :

Secteur Coulommiers Nord : En attente

Secteur Coulommiers Sud: Sophie HUGUET sophie.huguet@ac-creteil.fr 01 64 75 17 10

Secteur La Ferté-Gaucher : Nathalie FROELIGER nathalie.froeliger@ac-creteil.fr 01 64 20 35 12

Secteur Rebais : en attente

Médecine Scolaire :

Docteur Isabelle Agin ,

Isabelle LAURENT, Secrétaire médicale

Centre Médico-scolaire

Ecole Jehan de Brie , 4 rue médéric Charot 77120 COULOMMIERS

Tél 01 64 03 14 74 mail cms.coulommiers@ac-creteil.fr

Les infirmières :

Secteur Collège les Creusottes à Villeneuve sur Bellot : 01,64,04,81,58

Secteur Collège George Sand à Mouroux : 01,64,20,85,03

Secteur collège Hippolyte Remy à Coulommiers: 01,64,03,00,78

Secteur collège Lafayette à Coulommiers : 01,64,03,44,44

Secteur collège J.Prévert à Rebais : 01,64,75,83,83

Secteur collège Jean-Campin à La Ferté-Gaucher : 01,64,75,83,60

L'administratif à l'école

Communication obligatoire à l'inspection:

- Changement d'adresse
- Changement d'état civil
- Congés, absences : joindre les justificatifs, utiliser les formulaires officiels (voir avec le directeur) et respecter les délais d'envoi (toujours garder un double du courrier afin de se constituer un dossier personnel).

En cas d'absence:

- Téléphoner au directeur au plus tard le jour même avant 8h00. Prévenir ensuite le secrétariat de l'Inspection.
- Prévenir dans la journée de la date de fin du congé ou de la prolongation.
- Envoyer le certificat et le formulaire officiel de régularisation sous 48h à l'IEN.

Les consignes de sécurité :

Dès votre arrivée dans une école, vous devez prendre connaissance des mesures de sécurité (incendie, PPMS, surveillance), du Protocole Sanitaire en vigueur à l'école et des modalités de continuité pédagogique prévues au regard de l'évolution des conditions sanitaires. Les protocoles d'évacuation et de confinement doivent être affichés visiblement dans la classe.

Pour tout exercice de mise en sécurité, vous devez vous munir du registre d'appel

PROCÉDURES ÉLÈVES :

Absentéisme : à partir de 4 demi-journées d'absence non légitimées dans le mois (c'est-à-dire hors motifs valables art. L131-8 Code de l'Éducation ; aménagement PAI ; aménagement emploi du temps en Petite Section de maternelle ; etc.).

Accident scolaire :

Tout accident scolaire ayant entraîné un dommage corporel doit faire l'objet d'une déclaration systématique. Les accidents scolaires n'ayant entraîné que des dommages matériels ne relèvent pas de cette procédure.

Information préoccupante :

Elle est rédigée pour toute suspicion de maltraitance, manquement éducatif, défaut de soins, etc.

Faits établissement :

Pour tout incident tel un vol, une agression verbale ou physique, la destruction ou la dégradation de biens matériels, racket, menace, intrusion... , une saisie doit être effectuée dans l'application « Faits établissement » accessible via le portail « Arena » par le directeur d'école.

Espaces ressources de circonscription

Site de circonscription de Coulommiers :

<http://ien-coulommiers.circo.ac-creteil.fr/>

Espace Tribu :

Rendez-vous sur l'espace: « **Circonscription de Coulommiers ressources équipes enseignantes** »

Il s'agit d'un espace privé qu'il faut demander à rejoindre, via le portail académique ArenA

https://externet.ac-creteil.fr/login/ct_logon.jsp?CT_ORIG_URL=http%3A%2F%2Fexterne.t.ac-creteil.fr%2Farena%2F&ct_orig_uri=%2Farena%2F

(Formation et ressources/ service de la FOAD/Plate-forme collaborative Tribu/ Taper

Coulommiers dans la barre de recherche)

Padlet: «Padlet Actualités Circonscription Coulommiers »

https://fr.padlet.com/sandrine_vapaille1/ni6gnqucstil82ha

Quelques conseils pour une bonne année

La réunion de parents

Choisir un horaire permettant à un maximum de parents d'être présents.

Accueillir les parents, au fur et à mesure de leur arrivée. Si l'accueil se fait dans la classe, éviter d'installer les parents à la table de leur enfant. Privilégier, plutôt une disposition de chaises en U pour faciliter les échanges.

Présentation de l'enseignant et des autres personnels (ATSEM; AESH....)

Préciser que cette réunion n'a pas pour objectif de traiter les situations personnelles et qu'elles seront prises en compte lors d'un rendez-vous individuel.

Pensez à élaborer un compte-rendu de la réunion qui sera adressé à tous les parents y compris à ceux absents ce jour là.

Présenter l'ordre du jour en parlant avec un langage compréhensible de tous et en veillant à adopter une posture professionnelle :

Points pédagogiques:

- Présentation de l'école et de la classe (horaire, effectif, cycle...)
- Emploi du temps (notamment EPS, piscine...), journée type. Le petit plus : utiliser le tableau, les photos, la vidéo d'un moment de classe
- Programmes, actions du projet d'école, projets de l'année (à relier aux objectifs d'apprentissage)
- Présenter les évaluations nationales et de circonscription (Plan fluence)
- Présentation des cahiers, de la méthode de travail, du dispositif d'APC, d'autres dispositifs le cas échéant
- [Le plan de continuité pédagogique](#)
- Les différents temps de rencontre de l'année : Remise LSU, carnet de suivi, évaluations.
- Coopérative scolaire

Points administratifs :

- Présentation du règlement intérieur de l'école, des règles de la classe, des règles de communication
- Rappel du rôle des parents dans la scolarité de leur enfant
- Lutte contre l'absentéisme : protocole en cas d'absence.
- Informations relatives à la sécurité (PPMS, incendie, surveillance, sorties scolaires....)
- Informations relatives au Protocole Sanitaire en vigueur
- Informations relatives aux élections de représentants de parents d'élèves

Et surtout ... garder la maîtrise de la réunion et de son déroulement, distribuer la parole à tous et renvoyer toute discussion relevant d'un cas particulier à une entrevue ultérieure.

De bonnes relations entre enseignants et parents sont essentielles pour la réussite scolaire.

La gestion du groupe classe:

Il est important dès les premiers jours de classe, d'exiger le respect de certaines règles de vie en groupe : respect des horaires, entrées et sorties ordonnées et calmes, prise de parole, formation adaptée à l'âge des élèves par rapport aux gestes barrières dont il faudra penser la mise en œuvre...

Ne pas hésiter à se montrer exigeant, il y va de la bonne marche de la classe. Par exemple, après la récréation, il est préférable de prendre 5 minutes de temps calme avant de reprendre le cours des apprentissages. Ne pas exiger l'impossible, un calme absolu est parfois impossible à obtenir, il faut garder une certaine souplesse. Eviter les séances trop longues pour ne pas perdre l'attention des élèves.

Lorsque que vous êtes confronté(e), partagez vos questions et vos inquiétudes avec les enseignants de l'école et les membres de la circonscription. Il ne faut pas rester seul(e).

L'attitude et le positionnement du maître : (cf référentiel du professeur des écoles)

L'enseignant est **modélisant** pour ses élèves et un certain nombre de règles sont à respecter :

1. Respecter soi même les règles imposées aux élèves
2. Avoir un langage soigné et adapté
3. Etre bienveillant (toutes formes de discriminations sont interdites)
4. Promouvoir les valeurs de l'école de la république

Connaitre les différentes instances de l'école

- Le conseil d'école
- Le conseil des maitres
- Le conseil de cycle
- Le conseil école/collège

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/guide_pratique_directeurs_d_ecole/76/9/Guide_direction_ecole_4_les_instances_de_l-ecole_462769.pdf

L'accompagnement pédagogique des élèves à besoins particuliers :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/guide_pratique_directeurs_d_ecole/00/1/Guide_direction_ecole_3_accompagnement_des_eleves_429001.pdf

Les horaires hebdomadaires de l'école élémentaire sont répartis sur 24 heures. L'année scolaire compte 864 heures d'enseignement.

Les horaires affectés aux différents domaines disciplinaires entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016. Ils sont précisés dans l'[arrêté du 9 novembre 2015](#) (BO du 26 novembre 2015).

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1- CE2)

Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire moyenne
Français	10 h
Mathématiques	5 h
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	1h30
EPS	3h
Enseignements artistiques	2h
Questionner le monde / EMC**	2h30
Total	24h*

Cycle de consolidation (CM1-CM2)

Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire moyenne
Français	8h
Mathématiques	5h
Langues vivantes	1h30
EPS	3h
Sciences et technologie	2h
Enseignements artistiques	2h
Histoire et géographie / EMC**	2h30
Total	24h*

Lien vers les programmes d'enseignement : J'enseigne au cycle 1, 2 ou 3

Mis à jour : mai 2023

Programmes, ressources et évaluations



J'enseigne au cycle 1
Programmes, ressources et
évaluations.

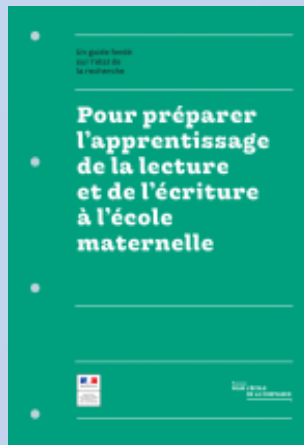


J'enseigne au cycle 2
Programmes, ressources et
évaluations.



J'enseigne au cycle 3
Programmes, ressources et
évaluations.

Les guides Eduscol



Les évaluations

- Evaluations nationales CP, CE1 et CM1
- Outils de positionnement pour le CE2 et le CM2, en Français et Mathématiques (à retrouver dans l'espace tribu)
- Le plan fluence

Suivi

	Organisation des temps d'animation pédagogique	Nombre de visites attendues
FS 100% (7)	18h de formation dont matinée d'accueil du mercredi 06 septembre	CPC: 3 PEMF : 4
FS 50% (9)	9h d'animation	CPC: 2 PEMF : 3 à 4 PINSPE :2
EFS (0)	9 h d'animation	CPC: 2 PEMF: 3 à 4 PINSPE: 1
M2 ECA 33% (6)	6 h d'animation	PEMF: 2 à 4 PINSPE: 2
CONTRACTUELS		CPC : 1 CPD : 2
T1	Plan de formation de circonscription	CPC: 2 CPD: 1
T2	Plan de formation de la Circonscription d'affection	CPC: 2